

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 19 NOVEMBRE 2020

DELIBERATION N°2020.00354

**CONVENTION DE GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE ENTRE LE
SMASEL ET SAINT-ETIENNE METROPOLE - AVENANT N°2**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 13 novembre 2020

Nombre de membres en exercice : 72

Nombre de présents : 65

Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de voix : 68

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Christiane BARAILLER, M. Denis BARRIOL,
M. Jean-Luc BASSON, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE,
M. Cyrille BONNEFOY, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU,
M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE,
M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE,
Mme Frédérique CHAVE, M. Jean-Noël CORNUT, M. Jordan DA SILVA,
M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Philippe DENIS, M. Christian DUCCESCHI,
M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON,
Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET,
M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Jérôme GABIAUD, M. Michel GANDILHON,
M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Rémy GUYOT,
M. Georges HALLARY, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN,
Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET,
M. Denis LAURENT, M. Yves LECOCQ, M. Julien LUYA, M. Patrick MICHAUD,
Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE,
M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD,
M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE,
M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU, M. Gérard TARDY,
M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY,
M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

M. Bernard BONNET donne pouvoir à Mme Sylvie FAYOLLE,

M. François DRIOL donne pouvoir à M. Georges HALLARY,

M. Fabrice DUCRET donne pouvoir à M. Martial FAUCHET

Membres titulaires absents excusés :

M. Jean-Alain BARRIER, M. Gilles BOUDARD, M. Yves MORAND, M. Daniel TORGUES

Secrétaire de Séance :

Mme Siham LABICH

Le 25 novembre 2020

VIA DOTELEC - iXBus

93 02-042-24620770-20201119-0202003540

DATE D'ARCHIVAGE: 25 novembre 2020

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 19 NOVEMBRE 2020

CONVENTION DE GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE ENTRE LE SMASEL ET SAINT-ETIENNE METROPOLE - AVENANT N°2

Le fonctionnement du Syndicat Mixte de l'Aéroport de Saint-Etienne Loire (SMASEL), en tant que syndicat mixte, nécessite des moyens en gestion administrative et financière. Depuis 2018, Saint-Etienne Métropole assure la gestion du SMASEL.

La convention de gestion et d'assistance administrative a pour objectif de définir la prestation attendue de Saint-Etienne Métropole et les conditions selon lesquelles le SMASEL peut solliciter les services de la Métropole dans le cadre de la gestion, du suivi et de l'assistance des dossiers. Par ailleurs, il est précisé que Saint-Etienne Métropole met également à disposition les moyens matériels tels que les bureaux, le matériel informatique, téléphonique, de reprographie, l'affranchissement et les véhicules de service. La convention en cours prévoit une prise en charge de la gestion courante du syndicat.

Le nouveau modèle économique de l'aéroport étant maintenant retenu, il est nécessaire d'établir un avenant afin d'ajouter dans les missions exercées en 2020 par Saint-Etienne Métropole le pilotage des opérations techniques, administratives et financières nécessaire à la mise en œuvre d'un mode de gestion en régie.

Pour ce faire, la rémunération de Saint-Etienne Métropole est réajustée et portée à 40 000 € pour 2020.

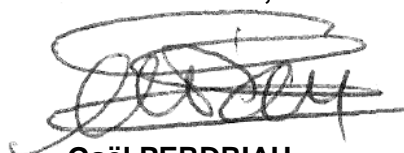
Les autres dispositions de la convention initiale demeurent inchangées.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer l'avenant n°2 à la convention de gestion administrative avec le SMASEL ;**
- **la recette correspondante sera imputée au budget principal SERV-SYECO-70688.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,



Gaël PERDRIAU